



## Tableau des délais **2022** pour les examens fédéraux des professions médicales universitaires

Lieu de l'examen: **LAUSANNE**

### PROFESSION

#### MÉDECIN

**Délai d'inscription: 31 mars 2022**

Inscription en ligne

**Début de l'examen QCM (2 demi-journées):**

9 août et 11 août 2022

*Date de réserve QCM: mardi 30 août 2022*

**Début de l'examen Clinical Skills (1 demi-journée):**

entre le 5 septembre et le 7 septembre 2022

*Date de réserve CS: mardi 13 septembre 2022*

### Observations importantes de la MEBEKO: Commission des professions médicales

Les inscriptions tardives ne seront pas prises en considération si le retard est dû à la faute du/de la candidat(e). Cela aura comme conséquence le report de l'examen fédéral à l'année suivante.

Concernant le retrait de l'inscription, la renonciation et l'interruption de l'examen, veuillez consulter les articles 15 et 16 de l'[Ordonnance](#) du 26 novembre 2008 concernant les examens fédéraux des professions médicales universitaires (Ordonnance concernant les examens LPMéd).



### **Procédure concernant le retrait de l'inscription à l'examen fédéral, article 15 de l'ordonnance concernant les examens fédéraux des professions médicales universitaires**

- **Jusqu'à la réception du droit d'admission** à l'examen fédéral, le retrait de l'inscription doit être envoyé en « **recommandé** » à l'office fédéral de la santé publique, MEBEKO, Section « formation universitaire », 3003 Berne
- La taxe d'inscription pour l'examen fédéral CHF 200.- n'est pas remboursable

### **Procédure concernant la renonciation et l'interruption de l'examen, article 16 de l'ordonnance concernant les examens fédéraux des professions médicales universitaires**

- **Après réception du droit d'admission** à l'examen fédéral, le retrait concernant la renonciation ou l'interruption de l'examen doit être envoyé en « **recommandé** » au responsable du site de la profession, accompagné d'un certificat médical ou un document prouvant l'impossibilité de prendre part ou d'interrompre l'examen fédéral. L'adresse du/le la responsable de site est mentionnée ci-dessous.

C'est le/la responsable de site qui juge si les motifs invoqués sont valables. Si les motifs concernant la renonciation et l'interruption de l'examen fédéral ne sont pas valables, cela a pour conséquence le non remboursement de la taxe de l'examen fédéral ainsi qu'un échec à l'examen.

### **Responsable du site**

#### **Médecine humaine: Dr. Méd. David Gachoud**

Ecole de Médecine, Université de Lausanne  
Bugnon 21, 1011 Lausanne  
téléphone: +41 21 314 87 90 (l'après-midi)  
[david.gachoud@chuv.ch](mailto:david.gachoud@chuv.ch)

Heures de guichet pour les étudiant(e): sur rendez-vous

### **Le Secrétariat de la MEBEKO**

Office fédéral de la santé publique  
MEBEKO  
"Section formation universitaire"  
3003 Berne

[MEBEKO@bag.admin.ch](mailto:MEBEKO@bag.admin.ch)

Tél. +41 58 462 94 83